



## COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT

### Configuration « Compétitions » Procès-Verbal N°8 des 7 et 8 Septembre 2022

#### Coupe des Equipes Réserves – Trophée VIVIALYS

##### Tour 1 :

Cernay 2 – Roderen 2  
Lutterbach 2 – Pfastatt 2

du 10.09 est reporté au 25.09 à 10h ( décision CSS)  
du 11.09 est reporté au 25.09 à 10h et inversé à Pfastatt (décision CSS)

##### Tour 2 :

Le tirage sera publié le vendredi 16 septembre à midi

#### Challenge des Equipes Réserves – Trophée VIVIALYS

##### Tour 1 :

Roderen 3 – Aspach le Haut 3

du 10.09 est reporté au 25.09 à 10h (décision CSS)

##### Tour 2 :

Le tirage sera publié le vendredi 16 septembre à midi

#### Modifications Calendriers :

##### D1 gr B :

N° 54552.1 Oberlauterbach 2 – Cité de l'III

du 4/12 inversé à Cité de l'III à 14h30 (TO LGEF)

##### D1 gr F :

N° 50729.1 Carspach/Hirtzbach – Heimsbrunn

du 18/09 est avancé à 15h (AA)

##### D2 gr F :

N° 50729.1 Rixheim AS – Mulhouse RC 1

du 28/08 au 01/11 à 14h30

##### D4 gr D :

N° 51613.1 Quatzenheim – Schnersheim

du 23/10 avancé 22/10 à 18h30

##### D5 gr F :

N° 52322.1 Scherwiller 2 – Ste Marie aux Mines

du 18/09 est reporté à une date ultérieure (TI)

##### D5 gr I :

N° 52513.1 Ottmarsheim SC 2 – Pfastatt FC 3

du 28/08 au 01/11 à 15h

##### D6 gr E :

N° 53203.1 Colmar St André FC 1 – Ebermunster FC 1

du 04/09 au 01/11 à 10h

##### D8 gr K :

N°55559.1 Westhouse Ewsu 2 – Stotzheim 3

du 27/11 est avancé au 25/09 à 10h (AA)

##### D8 gr N :

N°55677.1 Grussenheim FC 3 - Neuf BrisachAS 1

du 04/09 au 01/11 à 10h

## **Modifications Groupes :**

**D4 gr G :**

**Colmar Portugais 1 déclare forfait général**

Toutes les rencontres de cette équipe sont annulées et Colmar Portugais FC 1 est classé à la dernière place du groupe. Amende 100€ (Art.11 RD)

**D8 gr M :**

Désengagement de **Colmar Portugais FC 2**

## **Informations Diverses :**

- **Procédure d'appel :**

Les présentes décisions de la Commission Sportive Seniors du District Alsace sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification,

- Par envoi en recommandé à : District D'Alsace de Football, 19 rue des Cigognes – 67960 Entzheim
- Par courrier officiel à l'adresse électronique : [secretariat@alsace.fff.fr](mailto:secretariat@alsace.fff.fr)
- Selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 69 des Règlements de District

Le Président,  
Jean-Pierre Schmittheisler

Le Secrétaire de séance,  
Daniel Interling